

INFO-PARENTS

Novembre 2024, numéro 3

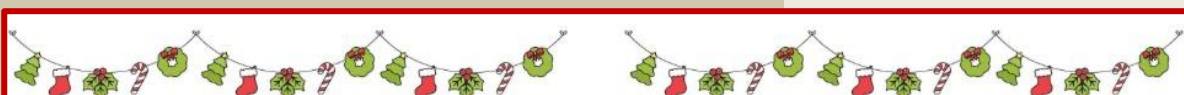


Festivités

Chers parents,

Afin de vivre pleinement l'esprit de Noël, quelques festivités se vivront tout au long du mois de décembre. Nous vous invitons à consulter le calendrier de l'avent ci-dessous qui s'applique à tous les élèves de l'école.

Le comité de Noël ! 

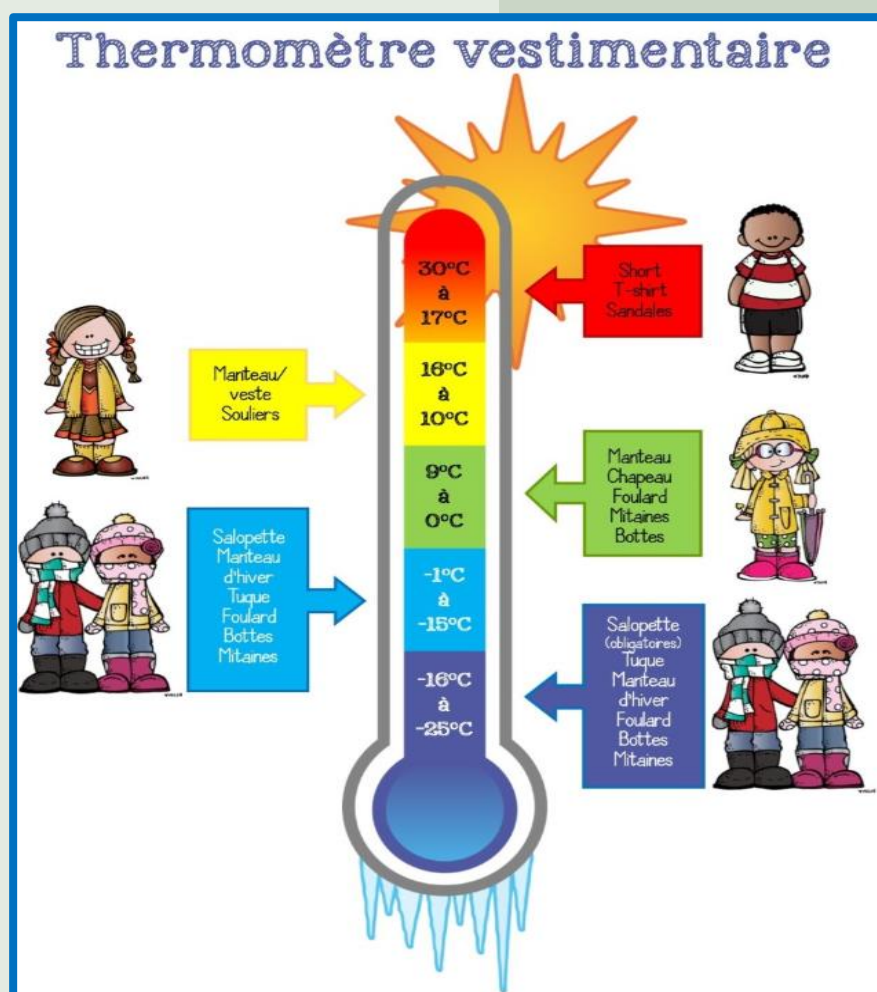
				
Calendrier de l'Avent 2024 				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
2 Lecture dans l'école 	3	4 Accessoires de Noël 	5	6 Journée pédagogique
9 Apporter un jeu de la maison 	10	11 Journée chic 	12	13 Journée pyjama 
16 Tabata/Just Dance de Noël 	17	18 Récréation prolongée musicale 	19	20  Cinéma ! Dîner en classe



Habillement d'hiver pour tous les élèves

La neige est arrivée et la
température a chuté!

Il est maintenant temps pour tous les élèves de porter leurs vêtements d'hiver appropriés (manteau, pantalon, bottes, mitaines et tuque). Pour les plus petits, une paire de bas et une paire de mitaines de rechange seraient très appréciées. Merci de bien **identifier TOUS les vêtements**.





Collecte de denrées non périssables

Cette année encore, en partenariat avec les *Chevaliers de Colomb* nous recueillons des denrées non périssables pour les familles démunies de notre quartier. Ainsi, si vous êtes en mesure de donner, nous vous demandons d'être généreux et de nous aider à remplir les boîtes placées dans toutes les classes afin de recevoir vos dons. Vous avez jusqu'au 17 décembre prochain pour y déposer vos denrées.

**Merci à l'avance pour
votre générosité en cette
période des Fêtes!**



Circulation

Nous demandons à nouveau votre collaboration afin de respecter en **tout temps la zone des autobus**. Que des cônes orange soient placés ou non sur le trottoir pour marquer ladite zone, vous ne devez **jamais** vous y stationner.

Arrêt obligatoire

Nous avons remarqué que **la ville retirerait sous peu l'arrêt** temporaire sur la rue George-Muir (au coin de la rue Zoé-Blais) en lien avec les travaux. Plusieurs parents nous signifient qu'ils aimeraient que cet arrêt demeure. À ce sujet, les citoyens peuvent faire la démarche suivante :

Téléphoner au 311 et mentionner votre désaccord face au retrait de cet arrêt. Plus ils recevront d'appels, plus la demande sera prise en considération. La sécurité de nos élèves et des gens qui traversent tous les jours à cet endroit nous tient à cœur.

